



Communiqué de presse

6 décembre 2004

L'INSPECTION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES : UN IMPERATIF POUR GARANTIR LA SECURITE DES LOGEMENTS

La majorité des installations électriques en Europe est inadéquate : elles sont le plus souvent vétustes, inadaptées aux nouveaux besoins en matière électrique et, en conséquence, potentiellement dangereuses pour les occupants. Seule une inspection périodique permettrait de garantir la sécurité et d'améliorer le confort des logements. C'est ce que recommande le Forum for Electrical Domestic Safety (FEEDS) dans son dernier rapport.

La plupart des pays européens a adopté des normes d'installations électriques mais dont les effets sont rarement rétroactifs. Seules les installations les plus récentes bénéficient des meilleures conditions de sécurité et de confort. Comme c'est déjà le cas pour les véhicules, une inspection périodique des logements anciens s'avère indispensable. Elle pourrait avoir lieu en cas de vente du bien, de changement de locataire et au minimum tous les dix ans. C'est ce que recommande également le Comité Européen de Normalisation Electrotechnique (Cenelec)¹ et, en France, la Commission de la Sécurité des Consommateurs dans un avis rendu en janvier 2004.

La durée de vie moyenne des habitations en Europe est d'environ 200 ans. 60% des logements actuels ont plus de 30 ans et seulement 0,32% du stock est mis en sécurité électrique chaque année. Autrement dit, la majorité des installations électriques ne répond pas aux normes de sécurité. Les problèmes sont nombreux : pas de mise à la terre, manque de puissance, absence de différentiel, mauvais usage dans les pièces humides, absence de protection des enfants, etc. Dans le même temps, les besoins ne cessent de croître, avec les nouveaux équipements domestiques en électroménager et multimédia. Comme les installations électriques sont inadaptées aux nouvelles exigences en matière de confort, les occupants ont tendance à multiplier les pratiques dangereuses : de nombreux appareils branchés sur une même prise, des rallonges sous les tapis, des équipements électriques près de sources d'eau, des bricolages hasardeux...

Tous les ans en Europe, 16 000 blessés et 540 décès sont dus à des accidents d'origine électrique². En France, 20 % des 200.000 incendies recensés chaque année ont une origine électrique³. Environ 80 décès seraient directement causés par des installations électriques défectueuses et on estime à 2.000 les accidents par choc électrique. En Espagne, près de 70 % des logements sont "dangereux" dont 30% jugés même "très dangereux". En Italie comme en France, 40 % des installations ne sont pas conformes. Les logements sociaux sont particulièrement touchés par ce problème de sécurité qui concerne avec plus d'acuité les populations les moins favorisées. Les enfants de moins de 5 ans sont également les principales victimes des accidents électriques domestiques.

Le coût d'une inspection est estimé entre 50 € et 100 €. Le coût d'une rénovation varie de 300 à 2.000 € selon la nature des travaux à effectuer.

La mise en place d'une inspection périodique aurait également des effets positifs en matière d'emploi (13 000 nouveaux inspecteurs et 140 000 installateurs électriciens en Europe) et de dynamisation du marché de l'immobilier et de la rénovation.

Le Forum for Electrical Domestic Safety (FEEDS) est le fruit d'un partenariat entre 5 organisations internationales qui oeuvrent ensemble pour améliorer la qualité des installations électriques grâce à la mise en place d'une inspection périodique : l'European Copper Institute, Joint Venture entre les principaux producteurs de cuivre mondiaux et les fabricants européens de demi-produits ; l'Association européenne de installateurs électriciens (AIE) ; Europacable ; la Fédération internationale pour la sécurité des usagers de l'électricité (FISUEL) et l'Union internationale d'électricité (UIE).

¹ Spécification européenne relative à l'inspection des sites domestiques ES.59009.

² Source : Fédération internationale pour la sécurité des usagers de l'électricité (FISUEL)

³ Source : Agence française pour la lutte contre la fraude à l'assurance.

Informations :

European Copper Institute

Christian de BARRIN

Directeur de la Communication

Tél.: + 32 2 777 70 82- GSM : 0476 30 99 60

cdb@eurocopper.org

Contacts Presse :

Ogilvy Public Relations

Evelyn GESSLER

Tel: +32 2 545 65 42 – GSM: 0475 23 53 92

evelyn.gessler@ogilvy.be